Je vous affirme, messieurs, qu'ils ne cesseront pas de le faire. Un grand nombre d'invalides persistent dans ces efforts. C'est plus dur pour eux que pour les autres, mais ils vont persister parce qu'ils préfèrent le travail à l'oisiveté. Il y en a parmi eux qui, durant la période de dépression, ayant perdu leur emploi, ont pensé au suicide. Quelques-uns se sont suicidés parce qu'ils pensaient que mieux valait débarrasser le monde de leur personne. Nous ne voulons pas que cela arrive. Je suis certain que vous ne le voulez pas non plus.

Messieurs, environ 10 p. 100 de nos invalides sont incapables de travailler, d'arrondir le chiffre de leurs pensions; de 40 à 60 p. 100 ne touchent pas une pension suffisante pour-vivre et ne peuvent obtenir d'assistance d'autres sources. Voilà le problème qui se présente. Nous sommes obligés de parler à ces hommes, de discuter avec eux. Ils nous demandent pourquoi nous ne pouvons pas défendre leur cause. Que pouvons-nous faire quand la loi est précise et que nous sommes limités?

Nous ne pouvons faire plus.

np de

oreille

ngent

ucune

VIVIe

dire:

e que

1 dans

ivover

, vous

votre

e dans

ourrez

s allez

on qui

sur les

parmi

iverses

messe

trefols

le peu-

tée, ne

ndroits

al'aug-

Il peut

justice.

18

'ai moi-

tte des-

ne pou-

e, on 8

recrute-

enrôler.

s publi-

mer des

dans ce

ar pays

ou des

tencore

invalide question

questo ses pens à Portle Ralph é durant

e de trare de nos ravailler. Il y a 100,000 soldats canadiens dans les cimetières d'outre-mer. Nous avons aujourd'hui au Canada moins de 100,000 soldats invalidés sérieusement. C'est là le grand problème. On nous dit que les ressources financières du Canada ne sont peut-être pas suffisantes pour répondre aux demandes de ces hommes. Messieurs, j'ai eu l'occasion de parler à Kitchener avant la dernière guerre. Il était question de défense nationale. Je disais qu'il importait de préparer les jeunes gens de notre pays à parer à toute éventualité. Je me souviens qu'on se demandait alors s'il fallait dépenser de l'argent pour des services sociaux ou pour préparer notre féfense. Il y avait là des industriels de tous les environs de Kitchener. Je disais: "Quels sont ceux qui doivent être le plus intéressés à la défense nationale? Ce sont ceux qui ont le plus à perdre, non seulement leur vie et leur liberté, mais leur propriété. Quels sont ceux qui sont le plus disposés à faire quelque chose pour assurer notre défense nationale? Ce sont les hommes qui ont le plus à perdre."

Une semaine après cette assemblée, une grosse compagnie de la région de Kitchener alla voir le commandant du régiment de l'endroit et lui dit: "Colonel, si vous voulez nous faire parvenir une liste des noms de nos employés qui appartiennent à votre régiment et qui désirent aller camper avec vous cet été, nous informerons ces hommes qu'ils pourront y aller et que nous leur accorderons pour cela congé avec paye." Quel est, croyez-vous, l'effet de cette attitude chez ceux qui sont prêts à risquer leur vie dans les cas de troubles intérieurs ou d'agression?

Messieurs, je vous affirme que cela a plus d'importance qu'on ne le croit généralement. On ne saurait apprécier la chose en dollars et en cents. Messieurs, quand vous délibérerez sur cette question, quand vous ferez votre rapport à la Chambre des communes, vous tiendrez, je l'espère, à faire voir que vous considérez qu'il s'agit d'une question vitale. On ne saurait évaluer les valeurs humaines en dollars et en cents. C'est en vain que vous aurez tous les armements possibles, les meilleurs avions, les meilleurs canons, les meilleures munitions et le reste, si vous manquez d'hommes assez courageux et assez déterminés pour utiliser ces choses. J'ai fini, messieurs. Je vous remercie de votre attention.

Le président: Messieurs, je crois savoir qu'on appelle les députés à la Chambre pour un vote. Nous nous réunirons de nouveau après ce vote.

La séance est suspendue temporairement.

Le Comité reprend la séance.

Le président: Messieurs, quand nous avons quitté la salle pour aller voter à la Chambre, le colonel Baker venait de terminer son exposé. Je crois exprimer les sentiments du Comité en vous disant, colonel Baker, que votre discours est l'un des plus éloquents et des plus émouvants que nous ayons entendus ici. Désirez-vous ajouter quelque chose? Ou quelqu'un désire-t-il poser des questions?

Le colonel Baker: Je désire qu'on entende M. Desbiens, de Montréal. M. Desbiens est un grand blessé. Il a une jambe amputée au-dessus du genou, l'autre, amputée au-dessous du genou et la main droite partiellement brisée. Il a reçu de